



Cité Scolaire Jean Prévost
470, rue de Tintaine
38 250 Villard de Lans
bspt-jprevost38250@laposte.net

ANNÉE SCOLAIRE
2019 - 2020

À L'ATTENTION DES PARENTS

Votre enfant entre en **Terminale**

Pour rappel : La réforme du lycée (changement des programmes) ne concernera que les 2ndes et 1ères cette année scolaire 2019/2020.

Au lycée, les manuels scolaires sont à la charge des familles pour les terminales essentiellement cette année. Toutefois, **la région Auvergne-Rhône-Alpes octroie** aux élèves de Terminale, **un crédit de 70 €** pour pallier aux frais. Pour profiter de cet avantage disponible sur le **Pass'Région** (support nominatif délivré par la région), l'élève doit en **effectuer la demande en ligne au plus tôt**, à l'adresse suivante s'il ne le possède pas :

<https://auvergnerhonealpes.zecarte.fr/ARA/Forms/InscriptionBeneficiaire/InfosCarte.aspx>

Pour les élèves l'ayant déjà commandé en 2018/2019, il n'y a rien à faire, le Pass'Région sera **automatiquement chargé lors de l'inscription au lycée**.



TOUS LES LYCÉENS DOIVENT POSSÉDER LE PASS'RÉGION

La **Bibliothèque Scolaire Pour Tous**, **gérée par des bénévoles**, fonctionne en partenariat avec la région. L'association propose un service avantageux, confortable et facultatif, de fourniture des manuels scolaires. Pour information, une collection, achetée en librairie, coûte en moyenne 200 €.

Ce service fixé à 40 € pour l'année scolaire 2019-2020, sera prélevé par la **BSPT** sur le **Pass'Région** et le solde restera utilisable chez tous les libraires partenaires avant le **1er juin 2020**.

POUR BÉNÉFICIER DES SERVICES DE LA BSPT.

1. L'élève doit être inscrit à la cité scolaire Jean Prévost de Villard de Lans.

2. La famille doit réserver sa collection

En adressant un dossier complet à la **BSPT avant le 12 juillet 2019**

Pièces à fournir : La fiche de renseignements et d'inscription ci-jointe, **dûment COMPLÉTÉE et SIGNÉE**,
1 chèque de caution de 200 € (1 par collection fournie),
1 chèque de 40 € correspondant à la fourniture des manuels durant l'année scolaire.

Le dossier complet (Fiche d'inscription + chèque(s) de caution + chèque pour les manuels) sera, soit :

- ♦ Déposé au secrétariat du proviseur.
- ♦ Adressé par voie postale à : **BSPT – Cité scolaire Jean Prévost -470, Rue de Tintaine – 38 250 Villard de Lans**

SEULS LES DOSSIERS COMPLETS ET SIGNÉS SERONT TRAITÉS
LES COLLECTIONS SERONT REMISES AUX ÉLÈVES A CETTE SEULE CONDITION.

AUTRE SERVICE OPTIONNEL

À partir de la seconde, les élèves ont besoin d'une calculatrice scientifique.

La **BSPT** propose le **modèle TI-82 Advanced** (choisi et utilisé par les enseignants de mathématiques du lycée Jean Prévost) au prix préférentiel de **45 €**.

Pour la commander et la recevoir en septembre avec les manuels scolaires.

- Renseigner, la partie prévue à cet effet sur la fiche de renseignements et d'inscription.
- Joindre un chèque de 45 €. Il sera encaissé à la rentrée, après sa distribution à l'élève.

Stock de calculatrice limité, pas de réassort en septembre.

Les chèques seront libellés à l'ordre de la BSPT **Et le nom et la classe de l'élève inscrits au dos**

PERMANENCES DE DISTRIBUTION DES COLLECTIONS (SEPTEMBRE 2019) :

Lundi 3 Sept.

De 10 h 30 à 12 h 30

Term & T 20*

*ST (ancienne dénomination pour les classes sportives) devient T-20 (l'année d'obtention du bac est mentionnée)

En dehors de cette date, la **BSPT** n'assure pas de permanence (*nous ne sommes pas en mesure de fournir les dates de distribution pour les classes de 1ères et 2ndes, elles seront précisées ultérieurement sur l'ENT du Lycée*).

Pour nous transmettre une pièce manquante au dossier (chèque, Support Pass'Région...), s'adresser au secrétariat du lycée, et nous en informer par message électronique.

Nous restons joignables, sur notre adresse mail :

bspt-jprevost38250@laposte.net